

Politique de gestion des risques

Approuvé par : Conseil
d'administration, 31 août
2017

Dernière mise à jour :
2017

No. de document
CC-POL-005

Préambule

Comme organisme national de régie du cricket au Canada, Cricket Canada reconnaît qu'il y a des risques intrinsèques dans toutes les facettes de notre gouvernance, livraison de programmes et activités commerciales. Cricket Canada est engagé à gérer les risques pour l'organisation et ses membres provinciaux, clubs et participants inscrits. Nous prenons la sécurité, le bien-être et la satisfaction de nos membres et participants au sérieux. Bien que nous ne soyons pas enclins à prendre des risques organisationnels et financiers et dans la poursuite d'opportunités, nous allons le faire de façon éclairée pour ne pas mettre de futures occasions en péril.

Objectif

L'objectif de cette politique est d'offrir un énoncé directeur sur la façon dont la gestion du risque est gérée au sein de Cricket Canada. En général, nous voyons la gestion du risque comme une approche globale pour améliorer le rendement organisationnel. Cette politique a aussi d'autres objectifs, notamment :

- Renforcer une compréhension de la gestion des risques comme ayant une portée plus large, au-delà de simplement prévenir les poursuites devant les tribunaux, les dommages à la réputation et les pertes financières;
- Exercer une fonction pédagogique pour le personnel, les bénévoles, les OPTS, les clubs et les participants inscrits;
- À plus long terme, contribuer à améliorer une « culture de gestion des risques » à Cricket Canada.

Ultimement, la gestion réussie des risques présente les avantages suivants pour notre organisation :

- Prévenir ou limiter les blessures ou les pertes pour les partisans, les bénévoles et le personnel;

- Contribuer à protéger Cricket Canada et ses OPTS partenaires, clubs et participants individuels contre des litiges;
- S'assurer que Cricket Canada est conforme à toutes les lois, tous les règlements et toutes les normes;
- Améliorer les programmes et services offerts par Cricket Canada à ses membres, participants, partenaires et commanditaires;
- Promouvoir des pratiques améliorées de gestion des affaires et des ressources humaines;
- Améliorer la marque, la réputation et l'image de Cricket Canada dans la communauté;
- Globalement, accroître la capacité de Cricket Canada de réaliser ses objectifs stratégiques.

Portée et autorité

Le directeur général est nommé comme gestionnaire des risques de Cricket Canada, responsable de la mise en œuvre, du maintien et de la communication de cette politique. Cette politique s'applique à toutes les activités entreprises par Cricket Canada au niveau national. Là où Cricket Canada exerce l'autorité sur les activités sous le niveau national, les mesures de gestion des risques peuvent aussi être prescrites par Cricket Canada pour être mises en œuvre par les membres provinciaux et les clubs. Les membres provinciaux sont encouragés à préparer des politiques semblables à cette politique afin de gouverner la gestion des risques dans leur territoire d'autorité.

Politique

Cricket Canada prend les engagements suivants envers ses OPTS membres et participants inscrits :

- Toutes les activités et tous les événements entrepris par Cricket Canada seront analysés d'un point de vue de gestion des risques;
- Les étapes systématiques et précises seront prises pour identifier, évaluer, gérer et communiquer les risques auxquels Cricket Canada fait face;
- Les stratégies de contrôle des risques seront raisonnables et tiendront compte du niveau de prudence dans toutes les circonstances (quand le niveau de prudence est déterminé par des normes écrites/publiées, des pratiques de l'industrie, la jurisprudence et le bon sens).

- Cricket Canada reconnaît que la gestion des risques est une activité vaste et une responsabilité partagée. Tous les directeurs, officiers, membres du personnel et bénévoles ont une responsabilité continue de prendre les mesures appropriées dans la portée de leur autorité et de leurs responsabilités pour d'identifier, évaluer, gérer et communiquer les risques.

Le processus de gestion des risques

La gestion des risques implique trois étapes :

- 1) Identifier les risques potentiels grâce à une approche éclairée d'évaluation du contexte,
- 2) Évaluer l'importance d'un risque en considérant sa possibilité et ses conséquences, et
- 3) Élaborer et mettre en œuvre des mesures pour traiter ces risques jugés importants en réduisant la possibilité, les conséquences ou les deux.

Les risques apparaissent dans plusieurs catégories d'activités de Cricket Canada. Dans le domaine sportif, les installations, l'équipement, les gens et les programmes présentent chacun des risques potentiels. Cricket Canada a déterminé que les catégories suivantes seront utilisées dans l'identification de risques :

- Risques opérationnels/de programmation : Risques liés aux programmes clés dans le domaine du développement des entraîneurs, des officiers et des athlètes; la gestion des ressources humaines, notamment le personnel et les bénévoles; la capacité organisationnelle de répondre aux attentes des participants et des intervenants; gestion des événements et des compétitions; rester vital et pertinents pour nos membres; les risques intrinsèques de notre sport.
- Risques de conformité : Risques liés à l'échec à se conformer aux lois et règlements gouvernant l'emploi, le respect de la vie privée, la sécurité en milieu de travail, les lois pour les nouvelles corporations, les responsabilités juridiques comme locataire, le statut d'œuvre de bienfaisance de l'ACESA, les normes d'Imagine Canada, les normes d'antidopage, les normes de Sport Canada/ICC pour le financement et la responsabilité, la réalisation d'obligations contractuelles.

- Risques de communication : Risques liés aux communications internes et à l'extérieur; systèmes de gestion de l'information; gestion de crises et de situations; relations médias; gestion de l'image et de la réputation, occasions ratées de promouvoir et d'exploiter les résultats de réussite; gestion de la propriété intellectuelle; gestion des médias sociaux; confidentialité.
- Risques extérieurs : Risques qui ne sont pas sous le contrôle direct de l'organisation, comme les cadres de financement du gouvernement, de l'ICC et d'autres agences; les relations avec les gouvernements, les organisations de jeux et les fédérations internationales; l'implication dans d'autres partenariats sportifs; les décisions et les exigences relatives à l'accueil d'événements.
- Risques de gouvernance : risques liés à la clarté des rôles et responsabilités, à la prise de décisions et à la supervision, à la structure et au rendement opérationnels; à la gestion de différends et de conflits d'intérêts, la planification en matière de diversité et de succession au sein du Conseil et des comités et la rétention ainsi que le transfert des connaissances.
- Risques financiers : Risques liés à la surveillance et aux rapports financiers, à la réduction du déficit, à la flexibilité de diriger des fonds, à l'attraction et à la rétention des commanditaires, à l'investissement et à la gestion du fonds de réserve et à la durabilité financière à long terme.

Tous les risques affrontés par Cricket Canada peuvent être traités par une ou plusieurs des quatre stratégies générales suivantes :

- Retenir le risque – aucune action n'est prise puisque la possibilité et la conséquence du risque sont faibles. Cela peut être aussi parce que le risque est intrinsèque à l'activité sportive en soi et peut être accepté dans sa forme actuelle.
- Réduire le risque – des étapes sont adoptées pour réduire la possibilité du risque, et/ou ses conséquences potentielles, par des efforts comme la planification, les politiques, l'organisation, la livraison, la supervision, la surveillance ou l'éducation améliorées.
- Transférer le risque – accepter le niveau de risque, mais transférer une partie ou la totalité à d'autres par l'utilisation d'assurance, des ententes de renonciation de responsabilité ou d'autres contrats commerciaux.

- Éviter le risque – éliminer le risque en évitant l'activité qui soulève le risque. En d'autres mots, simplement décider de ne pas faire quelque chose ou éliminer certaines activités ou initiatives.

Les stratégies générales ci-dessus se traduisent par une variété de mesures de contrôle des risques, pour laquelle Cricket Canada pourrait inclure (mais qui n'y est pas limitée) :

- Élaboration de politiques
- Communication efficace
- Éducation, instruction, développement professionnel et formation spécialisée
- Assurer qu'un ensemble de base de valeurs organisationnelles ont été identifiées, définies et communiquées par l'organisation et le sport
- Adhérer aux qualifications ou aux certifications minimales obligatoires pour les membres clés du personnel et de la direction
- Utiliser des contrats solides et juridiquement stables (codes de conduite, ententes avec les athlètes et les entraîneurs, ententes d'employé, contrats de service, ententes de partenariat)
- Améliorer la clarté des rôles par l'utilisation de descriptions de poste et des mandats de comité écrits
- Superviser et surveiller le personnel, les bénévoles, les participants et les activités
- Établir et communiquer les procédures pour traiter les préoccupations, les plaintes et les différends
- Mettre en œuvre des échéanciers en vue de l'examen, l'entretien, la réparation et le remplacement d'équipement
- Rédiger les procédures et les protocoles de réponses en cas d'urgence et de gestion de crise
- Utiliser les avertissements, affichages, ententes de participation et renonciations de responsabilité lorsque cela est justifié
- Souscrire à une police d'assurance appropriée afin de couvrir toutes les activités et l'examiner régulièrement

Rapports et communication

Pour s'assurer que la gestion des risques demeure une priorité élevée au sein de Cricket Canada, et pour promouvoir une culture organisationnelle qui embrasse un point de vue de gestion des risques, celle-ci sera un point immuable de l'ordre du jour pour toutes les réunions régulières du Conseil

d'administration afin que le directeur général puisse présenter des mises à jour sur la gestion des risques, le cas échéant.

Cricket Canada reconnaît que la communication est une partie essentielle de la gestion des risques.

Cette Politique sera fréquemment communiquée à notre personnel, aux comités, aux membres provinciaux et aux clubs et nous allons encourager tous les membres et les participants à communiquer avec Cricket Canada s'ils ont des questions et des préoccupations en matière de gestion des risques.

Assurance

Cricket Canada souscrit à une police d'assurance globale qui offre une couverture de responsabilité général, d'accidents sportifs et d'erreurs et omissions des officiers pour les directeurs, officiers, membres du personnel, membres, bénévoles et commanditaires de Cricket Canada. Lors de l'examen annuel de cette police, Cricket Canada consulte la compagnie d'assurance pour déterminer s'il y a des écarts, des questions ou des préoccupations qui émergent à traiter par un renouvellement de la police d'assurance.

Tous les risques ne sont pas assurables. Toutefois, dans le cadre de son engagement à la gestion des risques, Cricket Canada prendra toutes les mesures raisonnables pour garantir que la couverture d'assurance soit disponible pour ces activités essentielles à la mission de Cricket Canada qui posent d'importants risques et qui peuvent être assurées.

Historique de mise à jour

No. de mise à jour	Date de mise à jour	Approuvé par	Changements majeurs ou justification des changements